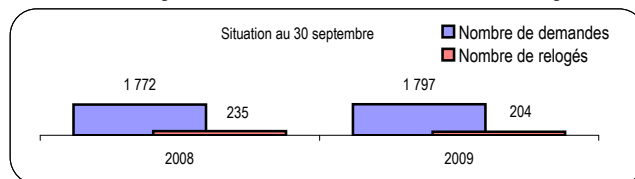


Une ville humaine et solidaire

Engagement n° 1

- **Poursuivre l'effort de création de logement social dans le tissu existant : passer de 100 à 150 le nombre de logements sociaux produits par an.**

- ➔ **Mai 2008** : le Conseil municipal accorde sa garantie pour un prêt souscrit par Logicil en vue de la réalisation de logements locatifs sociaux situés 9 rue de Stalingrad.
- ➔ **Septembre 2008** : le Conseil municipal accorde sa garantie pour un prêt souscrit par la société Semidep en vue de l'acquisition/amélioration de deux pavillons pour la création de 4 logements sociaux familiaux 33-35 rue Pierre-Curie.
- ➔ **Octobre 2008** : déclaration préalable déposée par Logicil pour l'amélioration de 6 logements sociaux au 9 avenue de Stalingrad.
- ➔ **Avril 2009** : acquisition de 10 logements par Logirep au 62 rue Gambetta.
- ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal approuve la décision de constituer une Société publique locale d'aménagement (SPLA) afin de doter la commune d'un outil supplémentaire pour affirmer sa politique en matière d'habitat et de logement.
- ➔ Permis de construire déposé par I3F pour la réalisation de 30 logements sociaux au 13 avenue du Président-Roosevelt.
- ➔ Déclaration préalable déposée par I3F pour l'amélioration de 13 logements sociaux au 8 rue de la Renardière.
- ➔ Déclaration préalable déposée par OPAC 94 pour l'amélioration de 1 logement social au 4 rue Mot.
- ➔ **Juillet 2009** : permis de construire déposé par I3F pour la réalisation de 3 logements sociaux au 46 avenue de Stalingrad.
- ➔ **Septembre 2009** : 11,4% des demandes de logement ont été satisfaites à fin septembre 2009, contre 13,3% à fin septembre 2008.



- ➔ Le Conseil municipal renouvelle sa garantie pour des prêts souscrits par l'AFTAM et la société immobilière 3F en vue d'acquisition/rénovation/amélioration de logements sociaux situés 198-200 boulevard Gallieni, 8 rue de la Renardière (13 logements) et 46 avenue de Stalingrad (3 logements).
- ➔ 7 logements sociaux en cours de construction au 5 impasse de l'Eglise (Logirep).
- ➔ Permis de construire déposé par Logitransport pour la réalisation de 17 logements sociaux au 5 rue Pauline.
- ➔ Permis de construire en cours d'instruction pour une opération de 30 logements sociaux sur l'ancien internat du lycée Ravel, dont 16 studios réservés aux instituteurs stagiaires ou en cours d'affectation.

Engagement n° 2

- **Protéger les quartiers pavillonnaires de la spéculation foncière en contenant le droit de construire.**
- ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal approuve la décision de constituer une Société publique locale d'aménagement (SPLA) afin de doter la commune d'un outil supplémentaire pour affirmer sa politique en matière d'habitat et de logement.

Engagement n° 3

- **Créer des logements pour étudiants et jeunes travailleurs.**
- ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal approuve la décision de constituer une Société publique locale d'aménagement (SPLA) afin de doter la commune d'un outil supplémentaire pour affirmer sa politique en matière d'habitat et de logement.
- ➔ **Septembre 2009** : 7% des demandeurs de logements sociaux ont moins de 25 ans.
- ➔ Permis de construire en cours d'instruction pour une opération de 30 logements sociaux sur l'ancien internat du lycée Ravel, dont 16 studios réservés aux instituteurs stagiaires ou en cours d'affectation.

Une ville humaine et solidaire

Engagement n° 4

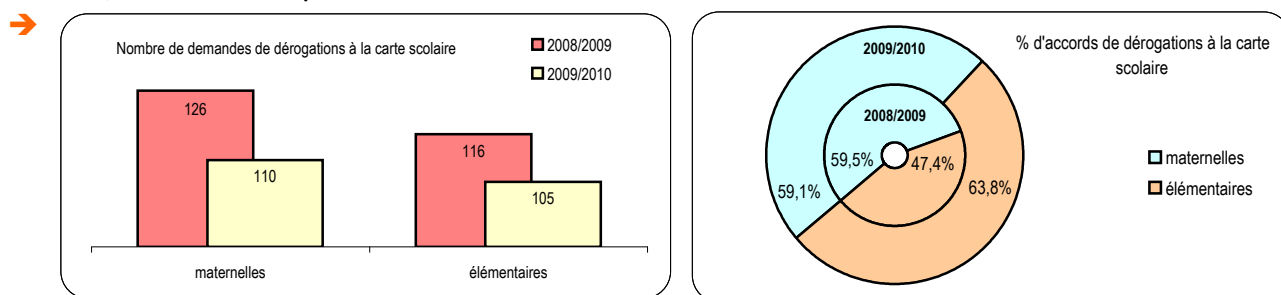
- **Permettre l'accès social à la propriété,...**
- **...avec la volonté de conserver l'importance du parc locatif social.**
 - ➔ **Mai 2008** : le Conseil municipal se déclare opposé à la vente, par la société Icade, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, de logements locatifs situés au 7 rue Jean-Macé et, plus généralement, à la vente de logements sociaux sur le territoire de la commune.
 - ➔ **Mars 2009** : Valophis Habitat OPH du Val-de-Marne se porte acquéreur de 318 logements 3-5-7 rue Jean Macé, cédés par la société Icade.
 - ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal accorde une garantie d'emprunt à Valophis Habitat, dans le cadre de l'opération d'acquisition/amélioration de 318 logements sis 3-5-7 rue Jean Macé.

Engagement n° 6

- **Travailler à l'établissement d'un Plan local de l'habitat.**
 - ➔ **Septembre 2009** : le Conseil municipal lance la mise en oeuvre du PLH (Programme local de l'habitat) qui devra être validé fin 2010. Complémentaire du PLU, assurant ainsi la cohérence des projets urbains, le PLH retrace les orientations municipales en matière d'habitat et de cohésion sociale. Il sera valable 6 ans et définira les grands objectifs en matière de production de logements, dans une répartition équilibrée, afin de favoriser le renouvellement urbain.

Engagement n° 9

- **Conforter l'école comme lieu de rencontre, de diversité et de vie des quartiers...**
 - ➔ **Juin 2009** : création d'une salle de quartier à l'école Pierre Demont.
- **...Conforter la carte scolaire pour assurer le service public dans chaque quartier, au plus près des enfants, en tenant compte de la diversité sociale.**



Engagement n° 10

- **Développer et diversifier les activités de loisir et de découverte sportive et culturelle pour les enfants, rénover la fonction des ludothèques, du Centre d'initiation sportive, développer les projets partagés entre les centres de loisirs, l'école, les parents.**
 - ➔ **Juillet / août 2009** : développement de l'activité des ludothèques à Fontenay-sous-Soleil avec la création du "Village du jeu", des soirées à thème et l'accueil intergénérationnel tous les jours de 14h à 20h.

Une ville humaine et solidaire

Engagement n° 13

- **Conforter la délégation municipale aux droits des femmes...**
 - ➔ **Février 2009** : présentation à la commission municipale "Droits des femmes" de la Charte européenne pour l'égalité des hommes et des femmes. Cette Charte, élaborée par le conseil des communes et des régions d'Europe, souligne le rôle essentiel que peuvent jouer les collectivités territoriales pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et les invite à utiliser leurs pouvoirs et à faire appel à leurs partenariats pour décliner des principes d'égalité dans leurs politiques.
 - ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal approuve la signature d'une convention de partenariat avec l'association Femmes solidaires.
 - ➔ **Septembre 2009** : nomination d'un cadre référent, rattaché à la direction générale adjointe au développement social.
- **...Mettre en place d'un lieu de ressources et d'accueil en lien avec les associations.**

Engagement n° 15

- **Rénovation des établissements scolaires Jules-Ferry,...**
- **...Paul-Langevin primaire...**
 - ➔ **Septembre 2009** : le diagnostic technique tous corps d'état avant rénovation est terminé.
- **...et Pasteur...**
 - ➔ **Été 2008** : démolition de la cuisine, rénovation et agrandissement des deux réfectoires (maternelle et élémentaire), du self et d'une cuisine provisoire, démolition du préau sud.
 - ➔ **Septembre 2008 à juin 2009** : extension de la cuisine et aménagement des sous-sols pour les vestiaires du personnel de cuisine et les locaux de l'antenne jeunesse, construction de l'extension pour le centre de loisirs.
 - ➔ **Été 2009** : réaménagement des locaux sud au 1^e étage (maternelle/élémentaire) et fin des travaux du centre de loisirs.
 - ➔ **Septembre 2009** : inauguration des travaux de l'école Pasteur, des nouveaux locaux du Centre de loisirs et de l'Antenne de proximité jeunesse.
- **...Aller vers la création d'un 4^e collège dans la ville, prenant en compte la mixité sociale.**

Engagement n° 17

- **Mettre tout en œuvre contre l'échec scolaire : création d'ateliers de la réussite pour tous ceux qui préparent des examens afin de réviser et de s'entraîner aux épreuves. Impulser et coordonner le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS).**
 - ➔ **Février 2009** : le Conseil municipal approuve la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).
 - ➔ **Septembre 2009** : le Conseil municipal vote l'adhésion de la commune à l'Ecole de la Deuxième Chance de Rosny-sous-Bois. Cette structure accueille des adultes de 18 à 25 ans, sortis depuis au moins deux ans du système scolaire, sans diplôme ni qualification.

Engagement n° 18

- **Adapter la grille de quotient familial pour mieux l'adapter aux ressources de chacun.**
 - ➔ **Mars 2009** : le Conseil municipal approuve la mise en place d'une mesure de solidarité exceptionnelle à destination des familles de la commune, dénommée "Pass-Solidarité". Ce dispositif s'adresse aux familles habitant Fontenay et ayant au moins un enfant scolarisé du CP au CM2, à la rentrée 2009-2010, en école publique ou autre et dont les situations de ressources relèvent des tranches 1 à 9 du quotient familial établi par la Caisse des Ecoles. Elle est destinée à faciliter l'accès de ces familles aux prestations sportives, culturelles et péri-scolaires organisées par les services de la Commune, de la Caisse des Ecoles et l'association Fontenay-en-Scène.
 - ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal autorise le Maire à conventionner avec ses établissements publics pour la mise en place du "Pass Solidarité".

Une ville humaine et solidaire

Engagement n° 18 (suite)

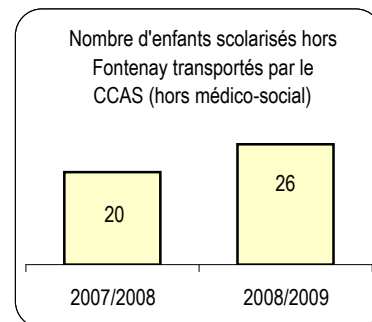
- **Septembre 2009** : distribution du Pass-Solidarité, soit 100 € par famille, sous la forme d'un chéquier composé de 20 bons d'achat de 5 € chacun utilisables pour les activités du service public municipal.
- Pour l'année scolaire 2009/2010, exonération de la participation à la restauration scolaire (maternelle et élémentaire) pour les familles dont le quotient familial est compris entre 1 et 3.

Engagement n° 19

- **Travailler à étendre le principe de tarification sur critères de ressources pour l'accès des moins de 20 ans aux activités sportives et de loisirs.**
 - **Juin 2009** : le Conseil municipal autorise le Maire à signer une convention entre la Ville et le CCAS pour la mise en place du "Pass Solidarité" utilisable pour les activités du service public municipal.
 - **Septembre 2009** : distribution du Pass-Solidarité, soit 100 € par famille, sous la forme d'un chéquier composé de 20 bons d'achat de 5 € chacun utilisables pour les activités du service public municipal.

Engagement n° 20

- **Favoriser l'accueil des enfants handicapés par un partenariat Ville / Education nationale / Structures médico-sociales.**
 - **Juin 2008** : le Conseil municipal vote une participation financière au fonctionnement de la classe d'intégration scolaire pour enfants autistes ouverte à l'école Henri-Wallon, dans le cadre de la convention signée entre l'Inspection académique, l'hôpital Esquirol, l'Union pour la Défense de la Santé Mentale (UDSM) et la Ville.
 - **Septembre 2008** : mise en place d'une procédure d'accueil pour l'intégration des enfants handicapés sur les temps périscolaires et extrascolaires.
 - **Octobre 2008** : ✓ création d'un groupe de suivi opérationnel des enfants handicapés (7 enfants suivis).
✓ création d'un guide d'entretien famille-handicap.
 - **Mars 2009** : réunion de bilan pour l'enrichissement du Projet éducatif municipal.
 - **Juin 2009** : ✓ information au public (guide municipal).
✓ fin du diagnostic sur les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour 4 écoles : P. Demont, R. Rolland, J. Michelet, Pasteur.
✓ les travaux d'accessibilité réalisés dans l'extension de l'école Pasteur reçoivent l'agrément des autorités.
 - **Septembre 2009** : la durée de l'arrêt du Médiabus à l'Etablissement médico-pédagogique (EMP) est passée de 1 à 3 heures, ce qui permet d'accueillir plus d'enfants handicapés.



Engagement n° 25

- **Créer un équipement multigénérationnel (petite enfance et personnes âgées).**
 - **Depuis avril 2009** : un groupe de retraités du Club de loisirs Matteredaz se rend chaque semaine à la crèche des Moulins pour partager un moment avec les enfants (contes, chants...).

Engagement n° 26

- **Repenser l'utilisation des locaux collectifs existants pour créer de nouveaux lieux de rencontre et de convivialité.**
 - **Juin 2009** : création d'une salle de quartier à l'école Pierre-Demont.

Une ville humaine et solidaire

Engagement n° 27

- **Agir auprès des acteurs institutionnels pour accroître l'offre d'accueil d'urgence.**

- ➔ **Novembre 2008** : suite à l'incendie de la Halte Fontenaysienne en mai 2008, espace d'accueil et de solidarité des personnes en difficultés géré par Emmaüs, la société Emmaüs Habitat propose de reconstruire l'équipement, constitué de la Halte Fontenaysienne pour 240 m² utiles, et d'une pension de famille de 29 chambres destinées à des personnes en grande difficulté. Elle s'engage à acquérir le terrain acheté par la ville.
- ➔ **Décembre 2008** : le Conseil municipal approuve l'acquisition du terrain pour la Halte Fontenaysienne au prix de 130.000 €, sachant que la revente de ce même terrain se réalisera dans le courant 2009 au même prix, selon l'engagement de Emmaüs Habitat pris en novembre 2008.

Engagement n° 29

- **Grand aménagement du boulevard de Verdun pour en faire un espace vivant, unificateur des deux versants de la ville.**

- ➔ **Juin 2008** : le Conseil municipal approuve le projet d'aménagement du boulevard de Verdun. Le projet porte sur les terrains ville de l'îlot Michelet pour s'étendre jusqu'à la salle Jacques-Brel en passant par la résidence Romain-Rolland, ses abords et le boulevard ainsi que les voiries annexes.

Engagement n° 30

- **Créer ou valoriser les espaces publics, places et placettes afin de favoriser les liens entre les habitants.**

- ➔ **Juin 2008** : le Conseil municipal approuve le projet de valorisation des espaces publics.
- ➔ **Septembre 2009** : inauguration du parc des Alouettes.

Engagement n° 33

- **Modernisation de la MAPAD Dame Blanche, création d'unité spécialisée pour malades d'Alzheimer,...**

- ➔ **Mai 2009** : le permis de construire pour la rénovation de l'EPAD Dame Blanche portant sur 100 chambres a été accordé.

- **...aide à la création d'un Centre de liaison d'information et de coordination (CLIC) sur les services à destination des personnes âgées.**

- ➔ **Janvier 2009** : création d'un CLIC intercommunal (Fontenay, Vincennes et Saint-Mandé).
- ➔ **Avril 2009** : arrivée de la coordinatrice du CLIC.
- ➔ **Septembre 2009** : recrutement d'une assistante.

Engagement n° 35

- **Conforter, développer, moderniser les rendez-vous de la ville : Fête de la Madelon, Nature en Ville...**

- ➔ **Mai 2009** : Nature en ville ➔ le service Parcs et jardins propose une nouvelle animation, "Venez jardiner avec nous", recentrée sur le métier de jardinier. Pour cette édition 2009, la Médiathèque a mis en place un atelier Multimédia.
- ➔ **Juillet / août 2009** : Fontenay-sous-Soleil ➔ développement de l'activité des ludothèques avec la création du "Village du jeu", des soirées à thème et l'accueil intergénérationnel tous les jours de 14h à 20h.

Une ville animée et moderne

Engagement n° 40

- **Renforcer nos outils de développement économique : établissement public d'aménagement, pépinière de micro-entreprises, commerce de proximité, économie sociale et solidaire, régies de quartier, installation d'artisans.**
 - ➔ **Septembre 2008** : Fontenay reçoit le premier Carrefour des entreprises de l'Est parisien (Careep) ouvert aux professionnels.

Engagement n° 45

- **Redynamiser les marchés de la ville...**
 - ➔ **Août 2009** : rénovation complète de la structure métallique du marché Moreau-David.
- **...et favoriser la création d'un marché bio.**

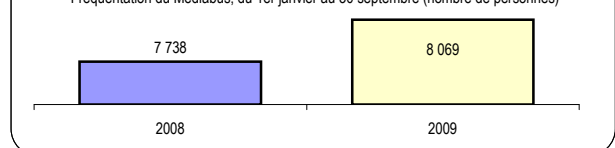
Engagement n° 46

- **Réaliser la boucle locale (câblage de la ville).**
 - ➔ **Mai 2008** : fin de l'étude des faisabilités de l'opération visant à la création d'un réseau de communication très haut débit sur le territoire de la commune, suite à l'approbation du projet par le Conseil municipal en octobre 2007.
 - ➔ **Juin 2008** : le Conseil municipal adopte le projet actualisé de la boucle locale.
 - ➔ **Septembre 2009** : démarrage des travaux de génie civil, prévus pour une durée de six mois.

Engagement n° 53

- **Développer les structures existantes au service d'une vie culturelle dans les quartiers.**
 - ➔ **Depuis septembre 2008**, le service culturel multiplie les initiatives dans des structures d'accueil inédites, afin de sensibiliser un public nouveau aux actions culturelles municipales.
 - ✓ à l'espace intergénérationnel, avec la mise en place de partenariats pour des rencontres avec des artistes, des ateliers...
 - ✓ à l'espace RMI, pour des rencontres avec des artistes et des ateliers.
 - ✓ dans les collèges Joliot-Curie et Victor-Duruy, avec la mise en place de rencontres d'artistes et l'organisation d'un concert dans l'établissement Joliot-Curie.
 - ✓ au restaurant associatif Macondo, avec un concert en **mai 2008** et une pièce de théâtre en **décembre 2008**.
 - ✓ aux Larris, en **avril 2008**, avec la "rubanisation" des immeubles par des étudiants de l'école des beaux-arts de Rennes.
 - ➔ **Avril 2009** : reprise de la bibliothèque de rue sous le nom de "Histoires en balade" avec un nouveau quartier desservi, cité Pasteur.
 - ➔ **Juin 2009** : le Festival des menteurs et diseurs de vérité investit de nouveaux lieux : le square des Alouettes, le jardin de la cité Jean-Jacques-Rousseau, le parc des Epivans, le square des Grands chemins.
 - ➔ **Septembre 2009** : adaptation des horaires du Médiabus en vue d'une meilleure adéquation avec la vie des quartiers ➔ arrêts plus longs, présence aux moments de vie tels que sorties d'écoles et marchés.

Fréquentation du Médiabus, du 1er janvier au 30 septembre (nombre de personnes)



Engagement n° 54

- **Rénovation de la halle Roublot.**
 - ➔ **Septembre 2008** : le Conseil municipal approuve le devis estimatif des travaux.
 - ➔ **Juillet 2009** : fin de la consultation des entreprises. L'analyse des offres est en cours, pour une notification de marché prévue début octobre.

Une ville animée et moderne

Engagement n° 59

- **Restructuration profonde de la piscine Allende pour la transformer en un complexe sportif et de loisirs moderne dans le respect de l'environnement.**

➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal adopte le programme de rénovation de la piscine municipale. Ce programme va loin dans les domaines du HQE et du développement durable : bassins en inox pour diminuer les risques bactériologiques, traitement de l'eau à l'ozone afin de mettre moins de chlore, récupération des eaux de baignade pour nettoyer la voirie communale, capteurs solaires pour chauffer l'eau des sanitaires...

Engagement n° 60

- **Création d'une salle de sport pour les pratiques individuelles (peut-être à Val-de-Fontenay, pour la partager avec les salariés du pôle d'emploi).**

➔ **Juillet 2009** : achèvement de l'étude de sol du projet Agora-Gym.

Engagement n° 65

- **Valoriser le patrimoine ancien...**

➔ **Septembre 2009** : le Conseil municipal approuve la restauration d'une oeuvre d'art en l'église Saint-Germain. Il s'agit du tableau "Saint Sébastien", huile sur toile du XVIIIe siècle.

- **...Le reconquérir en le mettant aux normes de confort et d'économie du 21e siècle. Faire preuve d'audace architecturale.**

Engagement n° 70

- **Réfléchir aux termes modernes du droit aux vacances...**

➔ **Mars 2008** : la ville passe une convention d'assistance avec l'association nationale des CEMEA pour une mission d'accompagnement dans le cadre du projet éducatif des séjours.

- **...Moderniser les centres de vacances de la ville ; étudier des mises en commun d'équipements avec d'autres villes ; envisager d'ouvrir les équipements de vacances de la ville aux familles.**

➔ **Mars 2009** : la ville reconduit la convention passée avec les CEMEA pour une mission d'accompagnement à l'évolution des centres de vacances, dans l'optique d'une ouverture à d'autres publics.

Engagement n° 71

- **Aménager le temps de la restauration scolaire pour de nouvelles activités et des temps de repos.**

➔ **Janvier 2009** : pendant la pause méridienne, de 12h à 13h30, installation d'une mini-ludothèque dans les écoles Pasteur et Jules-Ferry. Un(e) ludothécaire se déplace pour proposer des jeux de société. Cette activité touche une quarantaine d'enfants tous les midis.

Engagement n° 72

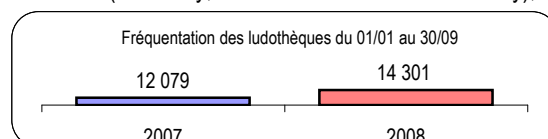
- **Relancer et moderniser les ludothèques avec les jeux d'aujourd'hui et des jeux des quatre coins du monde.**

➔ **Janvier 2009** : mise en oeuvre de prêts de jeux.

➔ **Mai / juin 2009** : animations "hors les murs" dans les quartiers de la ville (Jean-Zay, Bois-Cadet et Vieux-Fontenay), en collaboration avec l'association Kaloumba Jeux du monde.

➔ **Juin 2009** : inauguration d'une sixième ludothèque "les Parapluies".

➔ **Septembre 2009** : augmentation annuelle de 18,4% de la fréquentation des ludothèques.



Une ville démocratique et vivante

Engagement n° 74

- **Création d'un observatoire des engagements pour suivre avec tous les Fontenaysiens la mise en œuvre du programme municipal. Cet observatoire évalue l'activité municipale, secteur d'activité par secteur d'activité.**
 - ➔ **Décembre 2008** : mise en place de l'Observatoire des engagements (60 inscrits).
 - ➔ **Septembre 2009** : depuis sa création, l'Observatoire des engagements s'est réuni 6 fois.

Engagement n° 77

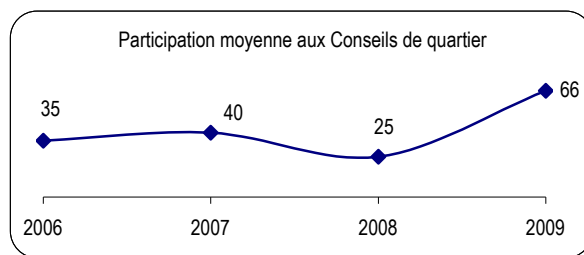
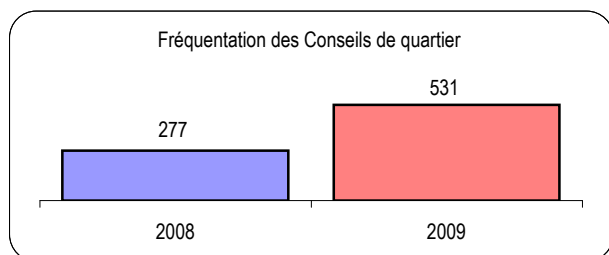
- **Généralisation des conseils d'usagers dans les principaux équipements publics municipaux (crèches, centres de santé, centres de loisirs, centres de vacances, équipements sportifs et culturels ...).**
 - ➔ **Mars 2008** : création de conseils d'usagers au stade Georges Le Tiec et au gymnase Salvador Allende.
 - ➔ **Septembre 2009** : il existe depuis 2006 des conseils d'usagers au sein des crèches municipales et, depuis 2007, au sein des Clubs de retraités.

Engagement n° 78

- **Dans le cadre de la préparation du budget, tenue de rencontres publiques pour débattre avec les élus des objectifs et des projets dans chacun des secteurs de l'action municipale.**
 - ➔ **Mars 2009** : tenue de 3 réunions publiques sur le budget 2009 (espace intergénérationnel, maison du citoyen et de la vie associative, école Jules-Ferry).

Engagement n° 79

- **Amélioration du fonctionnement des conseils de quartier pour élargir la participation des citoyens. Par exemple, co-présidence par un(e) habitant(e) et un(e) élu(e)...**
 - ➔ **Mars 2008** : institution d'une co-présidence citoyenne (habitants + élus). Les dates et ordres du jour des réunions sont décidés par les bureaux des conseils de quartiers et non plus par les seuls élus. Mise en place de correspondants administratifs dans chaque conseil de quartier.
 - ➔ **Mai 2008** : sur le site Internet de la ville, amélioration de la page des conseils de quartiers.
 - ➔ **Mai 2009** : mise en ligne, sur le site Internet de la ville, des documents concernant les projets débattus par les conseils de quartier et les propositions des bureaux.
 - ➔ **Septembre 2009** : 8 conseils de quartier sur 13 ont institué une co-présidence citoyenne.

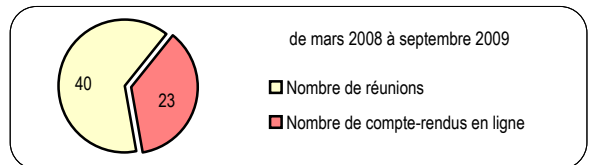


- **...Affectation d'une enveloppe budgétaire déléguée.**

Une ville démocratique et vivante

Engagement n° 80

- **Revalorisation du rôle et du fonctionnement des commissions municipales, en donnant un rôle accru aux citoyens et aux associations...**
 - ➔ **Avril 2008** : le Conseil municipal décide d'ouvrir l'ensemble des commissions municipales aux Fontenaysiens. Les dates de ces commissions ainsi que les comptes rendus sont mis en ligne sur le site Internet de la ville. 22 commissions sont en place.
 - ➔ **Juin 2008** : le Conseil municipal crée une Commission vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées (CVSCPH) ouverte à tous : 1 réunion en novembre 2008.
 - ➔ **Juin 2008** : le Conseil municipal crée une Commission communale d'accessibilité qui, notamment, fournira un rapport annuel dressant le constat de l'état de l'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports dans leur ressort et énumérant des propositions pour améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- **...Mise en ligne de leurs comptes rendus.**
 - ➔ **Septembre 2009** : depuis mars 2008, les différentes commissions municipales ont totalisé 40 réunions. 58% de ces réunions ont fait l'objet d'un compte rendu mis en ligne sur le site Internet de la ville.



Engagement n° 84

- **Conforter la vie associative riche de notre ville notamment en consolidant la mise à disposition d'infrastructures et de moyens adéquats.**
 - ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal approuve le projet de convention-type de mise à disposition de locaux communaux au profit des associations sportives locales et autorise le Maire à signer les conventions correspondantes avec chacune des associations bénéficiaires.
 - ➔ Signature d'une convention triennale avec l'association Verstraete Création pour la mise à disposition par la ville, à titre gratuit, du chapiteau situé 26 rue Gérard Philippe, en vue de l'apprentissage de la pratique des arts du cirque.

Engagement n° 85

- **Renforcer la cogestion et la coconstruction d'espaces publics avec les associations.**
 - ➔ **Juin 2009** : signature d'une convention triennale avec l'association Verstraete Création pour la mise à disposition par la ville, à titre gratuit, du chapiteau Italo Medini situé 26 rue Gérard Philippe, en vue de l'apprentissage de la pratique des arts du cirque.

Engagement n° 86

- **Améliorer la communication de la ville pour mieux faire connaître la diversité et l'utilité de ses services...**
 - ➔ **Août 2008** : mise en ligne du guide des sports et des associations sur le site Internet de la ville.
 - ➔ **Février 2009** : mise en place, sur le site Internet de la ville, d'un plan interactif de Fontenay avec les coordonnées des différents équipements.
 - ➔ **Juin 2009** : mise en ligne de cartes illustrant les travaux réalisés depuis 2008.
 - ➔ **Été 2009** : mise en ligne du "guide municipal".
 - ➔ **Septembre 2009** : lancement de la "vidéo du mois" sur le site Internet de la ville.
- **...Informer mieux et plus vite nos concitoyens de la vie municipale et de la démocratie locale.**
 - ➔ **Mai 2008** : amélioration de la page "Commissions municipales" du site Internet de la ville, avec la mise en place d'un formulaire d'inscription et/ou de demande d'information.
 - ➔ Amélioration de la page des conseils de quartiers.
 - ➔ **Janvier 2009** : captation et diffusion en direct des séances du Conseil municipal. Mise à disposition de la vidéo sur le site de la ville.

Une ville démocratique et vivante

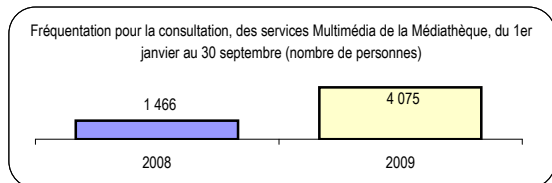
Engagement n° 86 (suite)

- **Printemps 2009** : lancement d'une enquête via Internet sur les habitudes de compostage des fontenaysiens.
- **Mai 2009** : mise en ligne, sur le site Internet de la ville, des documents concernant les projets débattus par les conseils de quartier et les propositions des bureaux.
- **Juin 2009** : lancement, sur le site Internet de la ville, du forum "Fontenay pense", lieu de débats sur les grands sujets de société qui sollicitent l'intervention citoyenne.

Engagement n° 88

- **Ouvrir les espaces numériques existants aux Fontenaysiens et favoriser l'usage d'Internet.**

- La médiathèque offre des services qui ont pour vocation d'apporter le complément numérique au fonds documentaire existant et d'initier aux technologies de l'information et de la communication.



Engagement n° 91

- **Lutter contre la fracture numérique...**

- **Avril 2009** : lancement des états généraux de la ville numérique.

- **...notamment en mettant à disposition des lycéens, étudiants et adultes les 150 ordinateurs connectés en haut débit déjà mis en place dans les écoles par la municipalité. Et ce, en concertation avec les écoles.**

Engagement n° 96

- **Marquer le passage à l'âge de la majorité de façon solennelle et conviviale, par une réception des jeunes dans l'année de leurs 18 ans.**

- **Mars 2009** : cérémonie citoyenne dans les salons de l'Hôtel de ville pour la remise de leur carte électorale aux jeunes de 18 ans.

Engagement n° 97

- **Améliorer encore la réponse du service public aux besoins de la population...**

- **Septembre 2009** : le Conseil municipal se prononce définitivement pour l'acquisition des locaux de la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie du Val-de-Marne, compte tenu des contraintes de locaux sur l'Hôtel de Ville et considérant qu'en vue d'assainir l'îlot, il est utile de libérer, à terme, les bâtiments dits "Hervieux", rue de Rosny, occupés par des services municipaux. L'ensemble immobilier est constitué de deux étages et d'un parking, pour une surface de 1 000 m² en bon état d'entretien.

- **...Renforcer la formation du personnel. Mieux faire reconnaître le travail du personnel territorial. Donner une plus grande place aux instances paritaires et au dialogue social. Respecter et défendre le statut de la fonction publique territoriale.**

Une ville durable et ouverte

Engagement n° 99

- **Mise en place de transports alternatifs (covoiturage, taxi collectif, vélo, soutien au développement des transports en commun, Navette).**
 - ➔ **De mai à septembre 2009** : les élus ont rencontré 3 sociétés d'auto-partage. Une étude comparative est en cours.
 - ➔ **Septembre 2009** : inauguration de 3 stations "Vélib" pour un total de 156 vélos (rue de l'ancienne mairie : 41 vélos - avenue de Stalingrad : 50 vélos - angle avenues Foch et des Charmes : 65 vélos).

Engagement n° 105

- **Mise en place de pédibus.**
 - ➔ **Mars 2009** : le Conseil municipal adopte la mise en place du dispositif Pédibus et approuve les projets de chartes avec les parents d'élèves et accompagnateurs.
 - ➔ 3 itinéraires sont terminés pour l'école Jules-Ferry.

Engagement n° 107

- **Protéger la biodiversité : favoriser les aménagements favorables à la faune et la flore.**
 - ➔ **Depuis mars 2008** : nombreuses actions nouvelles menées par le service Parcs et jardins.
 - ✓ Mise en place, sur certaines pelouses, d'une gestion permettant aux plantes de se développer et d'obtenir une flore plus riche.
 - ✓ Les déchets d'égavage sont restitués directement dans le sol afin de récupérer de la matière organique.
 - ✓ Formation des agents du service à la "Découverte de la gestion différenciée des espaces verts".
 - ➔ **Avril 2009** : le Conseil municipal approuve l'adhésion de la commune à l'association Natureparif, afin de contribuer à "protéger la biodiversité et promouvoir les aménagements favorables à la faune et à la flore".
 - ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal approuve la signature de la déclaration Compte-à-Rebours 2010. Par cette action, la ville atteste son engagement à réduire son propre impact sur la biodiversité, son soutien et sa contribution à l'effort mondial de préservation de la biodiversité.

Engagement n° 108

- **Réalisation, en coopération avec la Région et le Département, d'un éco-parc sur la zone des carrières.**
 - ➔ **Juin 2009** : présentation à la Commission cadre de vie et environnement, du travail effectué par le service de l'Urbanisme sur le projet du Parc des Carrières.

Engagement n° 109

- **Poursuite de notre politique de requalification et d'équipements des dalles du grand ensemble en collaboration avec les bailleurs, le Département, la Région et l'Etat.**
 - ➔ **Avril 2009** : réunion du Comité de pilotage de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP), convention signée en 2007 entre l'Etat, les trois principaux bailleurs locatifs sociaux (Paris-Habitat, Valophis Habitat et la Semidep) et la Ville afin de mener à bien le projet de restructuration urbaine du quartier des Larris dont les objectifs opérationnels sont de :
 - ✓ pérenniser les investissements sur le bâti et les espaces extérieurs,
 - ✓ améliorer la vie sociale pour les habitants du quartier,
 - ✓ prendre en compte, pour son fonctionnement futur, la continuité urbaine du quartier dans le cadre des mutations à venir.
 - ➔ **Été 2009** : création d'un poste de coordinateur au sein des services communaux afin d'assurer le lien entre tous les partenaires signataires de la Convention GUP et les habitants.

Une ville durable et ouverte

Engagement n° 110

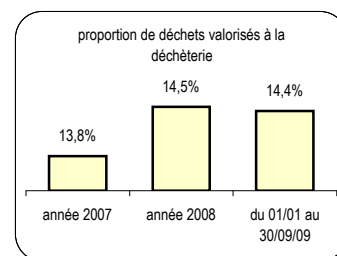
- **Encourager l'information sur nos modes d'alimentation...**
- **...Mettre en œuvre une politique d'introduction de produits biologiques et issus des circuits courts dans la restauration collective...**
 - ➔ **Septembre 2009** : dans le cadre du renouvellement du marché public des denrées alimentaires, un nouveau cahier des charges est à l'écriture, intégrant des denrées issues de l'agriculture biologique (fruits et légumes, fruits et légumes transformés, pain) et du commerce équitable (boissons).
- **...Refus des produits contenant des OGM.**

Engagement n° 113

- **Développer des services de conseil pour les particuliers en matière de chauffage, de recyclage des déchets informatiques.**
 - ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la Régie de Chauffage Urbain (RCU). En plus de son rôle de gestion et d'exploitation des installations de chauffage et installations thermiques, elle aura la charge de conseiller et d'informer la population sur une utilisation rationnelle des énergies, ainsi que de mener des actions de sensibilisation.
 - ➔ **Septembre 2009** : le Conseil municipal approuve la réalisation d'une étude thermographique aérienne de l'ensemble du territoire fontenaysien afin de mesurer les déperditions thermiques des habitations ainsi que celles du patrimoine communal. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une commande groupée avec les villes voisines de Vincennes, Saint-Mandé, Le Perreux-sur-Marne, Joinville-le-Pont et Champigny-sur-Marne.

Engagement n° 115

- **S'engager résolument vers la réduction des déchets ménagers...**
 - ➔ **Juillet 2009** : campagne d'incitation au compostage domestique afin de diminuer les quantités de déchets verts et de cuisine.
- **...Améliorer le tri sélectif,...**
 - ➔ **Septembre 2008** : mise en place, à la déchèterie, d'une procédure d'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ménagers.
 - ➔ **Avril 2009** : le Conseil municipal approuve la mise en oeuvre d'un dispositif de compostage domestique sur le territoire de la ville.
 - ➔ **Juillet 2009** : les propriétaires de jardins peuvent acquérir auprès de la ville, à coût réduit, des composteurs biodéchets (110 composteurs distribués).
- **...installer des conteneurs de tri enterrés dans les quartiers de la ville.**



Engagement n° 116

- **Conforter notre service public du chauffage urbain.**
 - ➔ **Octobre 2008** : création d'un partenariat entre les bailleurs sociaux et la Régie de chauffage urbain, par l'intermédiaire de la commission "Urbanisme/Habitat et développement durable des quartiers", en vue d'une réduction des charges des locataires.
 - ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la Régie de Chauffage Urbain (RCU). En plus de son rôle de gestion et d'exploitation des installations de chauffage et installations thermiques, elle aura la charge de conseiller et d'informer la population sur une utilisation rationnelle des énergies, ainsi que de mener des actions de sensibilisation.

Une ville durable et ouverte

Engagement n° 117

- **Travailler à la remise en cause de la délégation de service public de l'eau, dans la perspective d'un retour de sa gestion par le service public, sans doute au niveau de l'agglomération parisienne.**
 - ➔ **Octobre 2008** : création d'une Commission spéciale pour le service public de l'eau potable chargée d'examiner les conditions de mise en oeuvre de la compétence communale de l'eau potable.
 - ➔ **Novembre 2008** : dans le cadre de la décision qui doit être prise par le SEDIF (syndicat des eaux d'Ile-de-France) le 11/12/2008 quant au choix du mode de gestion de l'eau potable à compter du 1er janvier 2011, le Conseil municipal, en accord avec la Commission spéciale pour le service public de l'eau potable, donne mandat à son représentant au SEDIF de se prononcer contre la reconduction du mode de gestion actuel sous forme de Régie intéressée et pour une Régie publique.

Engagement n° 119

- **Favoriser l'utilisation des techniques d'économie d'énergie et d'eau. Pour les bâtiments publics nouveaux, tendre à construire des bâtiments passifs dans lesquels l'énergie consommée est produite par le bâtiment.**
 - ➔ **Juillet 2008** : inauguration de la construction dans le parc des Epivans. Réalisation d'un bâtiment de 144m² labellisé "de haute qualité environnementale" (HQE) en raison de la présence de panneaux solaires, d'une cuve de récupération des eaux de pluie et d'un local sécurisé pour les carburants.
 - ➔ **Juin 2009** : le Conseil municipal adopte le programme de rénovation de la piscine municipale. Ce programme va loin dans les domaines du HQE et du développement durable : bassins en inox pour diminuer les risques bactériologiques, traitement de l'eau à l'ozone afin de mettre moins de chlore, récupération des eaux de baignade pour nettoyer la voirie communale, capteurs solaires pour chauffer l'eau des sanitaires...

Engagement n° 120

- **Obtenir pour les logements sociaux une bonne isolation thermique et le label Haute qualité environnementale (HQE).**
 - ➔ **Octobre 2008** : création d'un partenariat entre les bailleurs sociaux et la Régie de chauffage urbain, par l'intermédiaire de la commission "Urbanisme/Habitat et développement durable des quartiers", en vue d'une réduction des charges des locataires.

Engagement n° 122

- **En vue de reconstituer les nappes phréatiques, prévoir, dans les aménagements, l'infiltration de l'eau et la réduction des surfaces imperméables.**
 - ➔ **Septembre 2009** : aménagement mis en place dans le nouveau parc des Alouettes.

Engagement n° 123

- **Chercher à collecter l'eau de pluie pour arroser et nettoyer les espaces publics.**
 - ➔ **Juillet 2008** : installation d'une cuve de récupération d'eaux de pluie dans le bâtiment du parc des Epivans.

Une ville durable et ouverte

Engagement n° 124

- **Installer dans les nouveaux aménagements publics, un éclairage basse consommation...**
- **...Réduire la dépense en éclairage public.**
 - ➔ **Juillet 2008** : le bâtiment construit dans le parc des Epivans est équipé d'un éclairage sur radar.
 - ➔ **Septembre 2009** : afin de répondre aux nouvelles normes européennes relatives à la luminosité, la commune remplace petit à petit les points lumineux de l'éclairage public par des lampes de 150W au lieu de 250W, ce qui se répercutera sur les dépenses d'énergie futures. Au 30/09/2009, 2 rues ont été équipées ainsi : 22 points lumineux dans la rue Dalayrac et 54 points lumineux dans la rue Victor-Hugo.

Engagement n° 125

- **À partir d'un bilan carbone de l'activité municipale, mise en place d'un Plan climat communal participant à l'objectif de la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre.**
 - ➔ **Juin 2009** : la commission Ecologie et développement durable présente un projet de Bilan carbone portant sur les activités et les bâtiments de la municipalité.
Constitution d'un comité de pilotage composé d'élus, de représentants des services et d'un représentant de l'ADEME.
 - ➔ **Septembre 2009** : lancement de l'appel d'offres.

Engagement n° 126

- **Eduquer les enfants dès les petites classes à une nouvelle culture respectueuse de la biodiversité, de l'environnement, de l'eau et des énergies.**
 - ➔ **Début 2008** : recrutement d'un troisième ambassadeur du tri. Les ambassadeurs passent un tiers de leur temps aux interventions dans les écoles.

Engagement n° 127

- **Favoriser les échanges avec les villes voisines.**
 - ➔ **Septembre 2009** : le Conseil municipal approuve la réalisation d'une étude thermographique aérienne de l'ensemble du territoire fontenaysien afin de mesurer les déperditions thermiques des habitations ainsi que celles du patrimoine communal. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une commande groupée avec les villes voisines de Vincennes, Saint-Mandé, Le Perreux-sur-Marne, Joinville-le-Pont et Champigny-sur-Marne.
 - ➔ Le Conseil municipal approuve l'adhésion de la commune à l'association des Maires du Val-de-Marne.

Engagement n° 128

- **Amplifier la coopération à l'échelle de l'agglomération parisienne en faveur, en particulier, des transports en commun, de la formation, de la culture et de la lutte contre la spéculation.**
 - ➔ **Janvier 2009** : adhésion de la commune au Syndicat Paris Métropole.

Engagement n° 129

- **Promouvoir le commerce équitable dans les politiques municipales et les achats de la ville.**
 - ➔ **Septembre 2008** : mise en place, à l'Epicerie sociale ainsi que dans les colis trimestriels à destination du public du CCAS, de produits du commerce équitable en partenariat avec l'association Terroirs du monde.
 - ➔ **Janvier 2009** : un marché public relatif aux boissons issues du commerce équitable est signé.

Une ville durable et ouverte

Engagement n° 133

- **Maîtriser l'exposition publicitaire dans la ville.**

- **Octobre 2008** : le Conseil municipal adopte la taxe locale de publicité extérieure à compter du 1er janvier 2009, en lieu et place de la taxe sur les emplacements publicitaires fixes en vigueur depuis 1982. Cette nouvelle taxe est instituée par la loi du 4 août 2008 portant modernisation de l'économie, en lieu et place des trois taxes locales sur la publicité (taxe sur la publicité frappant les affiches, réclames et enseignes lumineuses, taxe sur les emplacements publicitaires fixes et taxe sur les véhicules publicitaires).

Engagement n° 136

- **Mise en place d'un plan d'économie et de maîtrise de l'énergie dans tous les domaines de la vie municipale...**

- **Septembre 2009** : afin de faire face à une éventuelle remise en cause des tarifs régulés de l'électricité pour les collectivités territoriales, le Conseil municipal approuve l'adhésion de la ville au groupement de commandes "électricité" sous la coordination du SIPPAREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication). Au 1er mars 2008, ce groupement réunit 208 collectivités et établissements publics dont 85 communes.
- Le Conseil municipal approuve la réalisation d'une étude thermographique aérienne de l'ensemble du territoire fontenaysien afin de mesurer les déperditions thermiques des habitations ainsi que celles du patrimoine communal. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une commande groupée avec les villes voisines de Vincennes, Saint-Mandé, Le Perreux-sur-Marne, Joinville-le-Pont et Champigny-sur-Marne.

- **...En particulier autonomie énergétique. Sous la responsabilité d'un service municipal de l'énergie.**